



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Archeologie

Question écrite n° 39898

Texte de la question

M Guy Lengagne attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur la conservation du patrimoine archeologique sous-marin. Les recherches qui ont lieu chaque annee permettent de mettre a jour de nombreux vestiges. En raison de credits insuffisants, les pieces rapportees a la surface et qui presentent un interet certain pour le patrimoine archeologique sont simplement stockees. En consequence, il lui demande s'il ne lui apparait pas opportun de prendre des mesures qui permettraient de mettre en valeur ces decouvertes.

Données clés

Auteur : [M. Lengagne Guy](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39898

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1935